

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS

SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIES SOTUVER

Siège social : Z.I Djebel Oust 1111 – Bir Mcherga Zaghouan

La Société Tunisienne de Verreries (SOTUVER) publie, ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 Décembre 2024 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 20 juin 2025. Ces états sont accompagnés des rapports des commissaires aux comptes M. Fehmi LAOURINE (AMC Ernst & Young) et M. Mohamed TRIKI (Infirist AUDITORS).

GROUPE SOTUVER
Bilan consolidé
(Exprimé en Dinars)

	Note	Exercice clos le 31 décembre		
		2024	2023 Retraité (*)	2023 Publié
ACTIFS				
ACTIFS NON COURANTS				
Ecarts d'acquisition		(3 248 971)	2 761 159	2 761 159
-Amortissements des écarts d'acquisition		19 967	(138 058)	(138 058)
Ecarts d'acquisition nets	(B.1)	(3 229 004)	2 623 101	2 623 101
Immobilisations incorporelles		2 181 234	2 052 496	2 052 496
-Moins : amortissements		(1 774 535)	(1 629 068)	(1 629 068)
Immobilisations incorporelles nettes	(B.2)	406 699	423 428	423 428
Immobilisations corporelles		474 488 340	406 071 421	356 538 140
-Moins : amortissements		(178 325 222)	(143 849 361)	(114 510 678)
Immobilisations corporelles nettes	(B.2)	296 163 118	262 222 061	242 027 462
Immobilisations financières		6 681 448	5 478 373	5 478 373
-Moins : Provisions		(82 947)	(82 947)	(82 947)
Immobilisations financières nettes	(B.3)	6 598 501	5 395 426	5 395 426
Total des actifs immobilisés		299 939 314	270 664 016	250 469 417
Actifs d'impôts différés		1 730 074	1 495 024	1 495 024
Autres actifs non courants	(B.4)	4 309 333	8 294 696	8 294 696
Total des actifs non courants		305 978 721	280 453 736	260 259 137
ACTIFS COURANTS				
Stocks		98 020 466	75 589 806	97 374 960
-Moins : Provisions		(2 859 060)	(2 964 797)	(4 555 352)
Stocks nets	(B.5)	95 161 406	72 625 009	92 819 608
Clients et comptes rattachés		64 225 902	61 692 911	61 692 911
-Moins : Provisions		(10 332 138)	(8 864 289)	(8 864 289)
Clients et comptes rattachés nets	(B.6)	53 893 764	52 828 622	52 828 622
Autres actifs courants		57 964 308	69 436 014	69 436 014
-Moins : Provisions		(2 179 042)	(1 804 158)	(1 804 158)
Autres actifs courants nets	(B.7)	55 785 266	67 631 856	67 631 856
Placements et actifs financiers		56 300 000	56 150 000	56 150 000
-Provisions pour dépréciation des placements et autres actifs financiers		(750 000)	(750 000)	(750 000)
Placements et autres actifs financiers nets	(B.8)	55 550 000	55 400 000	55 400 000
Liquidités et équivalents de liquidités	(B.9)	8 157 383	3 528 948	3 528 948
Total des actifs courants		268 547 819	252 014 435	273 704 058
Total des actifs		574 526 540	532 468 171	532 468 171

(*) retraité pour des besoins de comparabilité (cf. note II.4)

GROUPE SOTUVER
Bilan consolidé
(Exprimé en Dinars)

	Note	Exercice clos le 31 décembre		
		2024	2023 Retraité (*)	2023 Publié
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS				
CAPITAUX PROPRES				
Capital social		39 254 475	39 254 475	39 254 475
Réserves consolidées		69 574 732	44 430 232	44 430 232
Autres capitaux propres consolidés		(41 879)	(56 041)	(56 041)
Total des capitaux propres consolidés avant Rst de l'exercice		108 787 328	83 628 666	83 628 666
Résultat de l'exercice consolidé		41 791 733	46 641 768	46 641 768
Total des capitaux propres consolidés avant affectation		150 579 061	130 270 434	130 270 434
Réserves des minoritaires dans les réserves		16 600 143	47 650 064	47 650 064
Résultat des minoritaires dans le résultat		5 803 753	19 620 425	19 620 425
Total des intérêts minoritaires		22 403 896	67 270 489	67 270 489
Total des capitaux propres et intérêts Minoritaires	(B.10)	172 982 957	197 540 922	197 540 922
PASSIFS				
Passifs non courants				
Emprunts et dettes assimilées	(B.11)	171 958 900	139 102 749	139 102 749
Provisions pour risques et charges	(B.12)	5 509 459	2 894 710	2 894 710
Total des passifs non courants		177 468 359	141 997 459	141 997 459
Passifs courants				
Fournisseurs et comptes rattachés	(B.13)	35 190 612	57 558 630	57 558 630
Autres passifs courants	(B.14)	17 719 140	22 280 338	22 280 338
Concours bancaires et autres passifs financiers	(B.15)	171 165 472	113 090 822	113 090 822
Total des passifs courants		224 075 224	192 929 790	192 929 790
Total des passifs		401 543 583	334 927 249	334 927 249
Total des capitaux propres, intérêts minoritaires et des passifs		574 526 540	532 468 171	532 468 171

(*) retraits pour des besoins de comparabilité (cf. note II.4)

GROUPE SOTUVER
ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE
(Exprimé en dinars)

	Note	Exercice de 12 mois clos le 31 décembre		
		2024	2023 Retraité (*)	2023 Publié
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Revenus	(R.1)	235 107 783	262 355 892	262 355 892
Autres produits d'exploitation	(R.2)	11 851 200	5 464 586	5 464 586
Total des produits d'exploitation		246 958 983	267 820 478	267 820 478
CHARGES D'EXPLOITATION				
Variation des stocks des produits finis et des encours		15 737 472	36 470 470	36 470 470
Achats de matières et d'approvisionnements consommés	(R.3)	(99 868 802)	(134 462 661)	(141 301 984)
Charges de personnel	(R.4)	(25 886 244)	(21 694 368)	(21 694 368)
Dotations aux amortissements et aux provisions	(R.5)	(43 052 802)	(35 441 321)	(28 601 998)
Autres charges d'exploitation	(R.6)	(19 701 993)	(26 468 185)	(26 468 185)
Total des charges d'exploitation		(172 772 369)	(181 596 065)	(181 596 065)
RESULTAT D'EXPLOITATION		74 186 614	86 224 413	86 224 413
Charges financières nettes	(R.7)	(30 762 221)	(23 859 054)	(23 859 054)
Produits des placements		5 703 561	6 248 677	6 248 677
Autres gains ordinaires	(R.8)	821 588	3 395 524	3 395 524
Autres pertes ordinaires	(R.9)	(80 084)	(647 571)	(647 571)
RESULTAT COURANT DES SOCIETES INTEGrees		49 869 458	71 361 988	71 361 988
Impôts exigibles		(2 509 023)	(5 571 483)	(5 571 483)
Impôts différés		235 051	471 688	471 688
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		47 595 486	66 262 193	66 262 193
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		47 595 486	66 262 193	66 262 193
Quote-part des intérêts minoritaires		(5 803 753)	(19 620 425)	(19 620 425)
RESULTAT NET (PART DU GROUPE)		41 791 733	46 641 768	46 641 768

(*) retraits pour des besoins de comparabilité (cf. note II.4)

GROUPE SOTUVER
Etat de flux de trésorerie consolidés
(Exprimé en Dinars)

	Note	Exercice de 12 mois clos le 31 décembre		
		2024	2023 Retraité (*)	2023 Publié
Flux de trésorerie liés aux opérations d'exploitation				
Résultat net		41 791 733	46 641 768	46 641 768
Intérêts minoritaires dans le résultat		5 803 753	19 620 425	19 620 425
*Ajustements pour				
*Amortissements et provisions	(F.1)	43 052 802	35 441 320	28 601 998
*Impôt différé		(235 050)	(471 688)	(471 688)
* Variation des :				
- Stock	(F.2)	(22 430 660)	(38 991 188)	(47 670 938)
- Créances clients	(F.2)	(2 532 991)	(30 721 104)	(30 721 104)
- Autres actifs	(F.2)	11 471 705	(41 500 546)	(41 500 546)
- Fournisseurs et autres dettes	(F.3)	(26 806 365)	7 818 247	7 818 247
* Autres ajustements :				
- Résorption subvention d'investissement		(17 700)	(66 001)	(66 001)
- Ecart de conversion		14 162	(13 943)	(13 943)
Total des flux de trésorerie liés aux opérations d'exploitation		50 111 388	(2 242 710)	(17 761 783)
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement				
Décaissement pour acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(F.4)	(68 545 657)	(44 957 924)	(29 438 851)
Décaissement pour acquisition d'immobilisations financières		(1 203 075)	(2 354 179)	(2 354 179)
Décaissement pour acquisition des autres actifs non courants		(375 240)	-	-
Décaissement provenant de l'acquisition des intérêts Minoritaires		(44 603 309)	(15 779 600)	(15 779 600)
Total des flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement		(114 727 281)	(63 091 703)	(47 572 630)
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement				
Encaissement sur fonds social		53 485	55 793	55 793
Encaissements provenant des emprunts		72 903 101	16 295 973	16 295 973
Remboursements d'emprunts		(23 509 929)	(5 265 919)	(5 265 919)
Distributions de dividendes		(21 589 961)	(18 268 429)	(18 268 429)
Encaissement crédit de financement		386 206 545	169 588 773	169 588 773
Remboursement crédit de financement		(345 591 534)	(130 925 838)	(130 925 838)
Intérêts courus		632 268	(864 088)	(864 088)
Total des flux de trésorerie liés aux opérations de financement		69 103 975	30 616 266	30 616 266
Variation de la trésorerie		4 488 080	(34 718 149)	(34 718 149)
Trésorerie au début de l'exercice		41 713 289	76 431 438	76 431 438
Trésorerie à la clôture de l'exercice	(F.5)	46 201 369	41 713 289	41 713 289

(*) retraité pour des besoins de comparabilité (cf. note II.4)

Notes aux états financiers consolidés

I. PRESENTATION DU GROUPE

Le Groupe « SOTUVER » est composé de cinq sociétés : la société « SOTUVER S.A », la société « VETRO MEDITERRANEO », la société « ADRIAVETRO SARL », la société « SABLES VERRIERS DE TUNISIE S.A » et la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES ». L'activité principale du groupe « SOTUVER » est la fabrication et la commercialisation en Tunisie et à l'étranger de tous articles en verre ou en produits susceptibles de se substituer au verre ainsi que la fabrication et la commercialisation de tous les produits annexes ou connexes à l'industrie du verre.

- Société Tunisienne de Verrerie « SOTUVER S.A » : son capital s'élève à 39 254 475 DT et appartenant au groupe CFI. La société « SOTUVER S.A » a pour objet la fabrication et la commercialisation en Tunisie et à l'étranger de tous articles en verre ou en produits susceptibles de se substituer au verre ainsi que la fabrication et la commercialisation de tous les produits annexes ou connexes à l'industrie du verre.
- Société « VETRO MEDITERRANEO SARL » (société Tunisienne) est une société de commerce international créée en décembre 2014. Elle a pour objet la commercialisation à l'export des articles de verre. Son capital s'élève à 150 000 DT détenu à concurrence de 80% par la société « SOTUVER SA ». Le fournisseur unique de « VETRO MEDITERRANEO » est « SOTUVER S.A ».
- Société « SABLES VERRIERS DE TUNISIE S.A » (société Tunisienne) est une société anonyme créée en 2017. Son capital social s'élève au 31 décembre 2022 à 2 000 000 DT et détenu à concurrence de 55% par la société « SOTUVER SA ». La société a pour objet principal l'extraction de pierres, de sable et d'argile.
- Société « ADRIAVETRO SARL » dont le pays de résidence est l'Italie est une société créée en 2018. Elle a pour objet la commercialisation en détail et en gros des emballages en verre. Son capital s'élève à 36 617 DT détenu à concurrence de 75% par la société « SOTUVER SA ».
- Société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES » en abrégée « SGI », est une société anonyme créée suivant l'assemblée Générale Constitutive du 20 Avril 2020 avec un capital social de 46 300 000 Dinars divisé en 9 260 000 Actions de 5 Dinars de nominale chacune. Le capital de « SGI » a passé à 68 000 000 DT en 2021, détenu à concurrence de 83% par la société « SOTUVER SA ». Elle a pour objet principal la fabrication et la commercialisation en Tunisie et à l'étranger de tous articles en verre ou de produits susceptibles de se substituer au verre ainsi que la fabrication et la commercialisation de tous les produits annexes ou connexes à l'industrie du verre.

II. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION :

II.1 REFERENTIEL COMPTABLE

Les états financiers consolidés du groupe SOTUVER sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie tels que définis par la Loi 96-112 et le décret 96-2459 du 30 décembre 1996. Il s'agit, entre autres :

- ✓ Du cadre conceptuel ;

- ✓ De la norme comptable générale (NCT 1) ;
- ✓ Des normes comptables relatives à la consolidation (NCT 35 à 37) ;
- ✓ De la norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38) et
- ✓ De la norme comptable relative aux informations sur les parties liées (NCT 39).

II.2. PRINCIPES DE CONSOLIDATION

II.2.1. Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés regroupent les comptes de toutes les filiales dont le groupe détient directement ou indirectement le contrôle exclusif.

Le groupe possède le contrôle exclusif d'une filiale lorsqu'il est en mesure de diriger les politiques financières et opérationnelles de cette filiale afin de tirer avantage de ses activités.

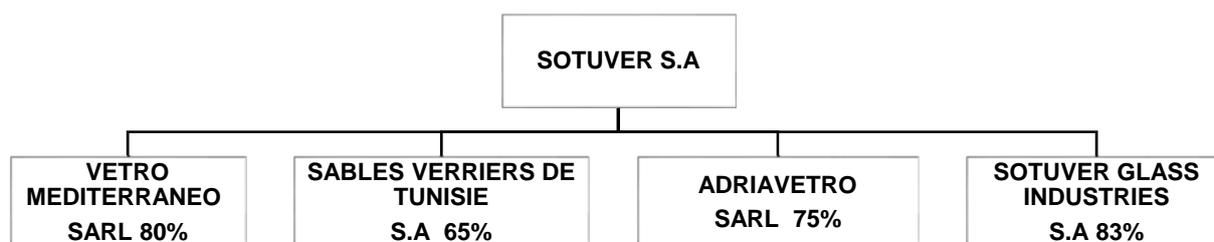
Ce contrôle résulte :

- ✓ Soit de la détention directe ou indirecte, par l'intermédiaire de filiales, de plus de la moitié des droits de vote de l'entreprise consolidée ;
- ✓ Soit du pouvoir sur plus de la moitié des droits de vote en vertu d'un accord avec d'autres investisseurs,
- ✓ Soit des statuts ou d'un contrat,
- ✓ Soit du pouvoir de nommer ou de révoquer la majorité des membres du conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent,
- ✓ Soit du pouvoir de réunir la majorité des droits de vote dans les réunions du conseil d'administration ou l'organe de direction équivalent.

Par ailleurs, le contrôle est présumé exister dès lors que le groupe détient directement ou indirectement 40% au moins des droits de vote dans une autre entreprise, et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.

Définition du périmètre de consolidation :

Le périmètre de consolidation du groupe SOTUVER est présenté au niveau du schéma suivant :



II.2.2. Méthode de consolidation

Les sociétés sous contrôle exclusif du groupe sont consolidées selon la méthode d'intégration globale. Le contrôle exclusif provient notamment du fait que les dirigeants sont désignés par la société « SOTUVER S.A » et qu'aucun autre groupe ou société ne dispose ni d'un contrôle, ni d'une influence notable sur cette société.

Société	2024		
	% de contrôle	Qualification de la participation	Méthode de consolidation
SOTUVER	100%	Mère	IG
VETRO MEDITERRANEO	80%	Filiale	IG
SABLES VERRIERS DE TUNISIE	65%	Filiale	IG
ADRIAVETRO SARL	75%	Filiale	IG
SOTUVER GLASS INDUSTRIES	83%	Filiale	IG

L'intégration globale consiste à combiner ligne à ligne les états financiers individuels de la société mère « SOTUVER S.A » et de sa filiale en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges. Afin que les états financiers consolidés présentent l'information financière du groupe comme celle d'une entreprise unique, les étapes ci-dessous sont alors suivies :

- ✓ Homogénéisation des méthodes d'évaluation et de présentation des états financiers du groupe,
- ✓ Élimination des opérations intra-groupe et des résultats internes,
- ✓ Détermination de l'impact de la fiscalité différée sur les retraitements ayant une incidence sur le résultat et/ou les capitaux propres consolidés,
- ✓ Cumul arithmétique des comptes individuels,
- ✓ Élimination des titres de participation du groupe dans chaque société consolidée et détermination des écarts d'acquisition positif et/ou négatif,
- ✓ Identification de la « Part du groupe » et des « intérêts minoritaires » dans l'actif net des sociétés consolidées.

II.2.3. Date de clôture

Quand les états financiers utilisés en consolidation sont établis à des dates de clôture différentes, des ajustements doivent être effectués pour prendre en compte les effets des transactions et autres événements importants qui se sont produits entre ces dates et la date des états financiers de la mère. En aucun cas, la différence entre les dates de clôture ne doit être supérieure à trois mois.

La date de clôture retenue pour l'établissement des états financiers consolidés est le 31 décembre qui correspond à celle des états financiers individuels annuels.

II.2.4. Elimination des opérations intra-groupes et des résultats internes

- ✓ **Elimination des opérations sans incidence sur les capitaux propres**

Les créances et dettes réciproques significatives et les produits et charges réciproques significatifs entre sociétés du groupe sont éliminés en totalité sans que cette élimination n'ait d'effet sur le résultat ou sur les capitaux propres consolidés.

✓ **Elimination des opérations ayant une incidence sur les capitaux propres**

- (a) Les marges et les plus ou moins-values, résultant des transactions entre les sociétés du groupe, qui sont comprises dans la valeur d'actifs tels que les stocks ou les immobilisations sont éliminées en totalité.
- (b) Les provisions pour dépréciation des titres constituées sur les sociétés du groupe sont intégralement éliminées, par l'annulation de la dotation pour les provisions constituées au cours de l'exercice et par déduction sur les réserves pour les provisions constituées au cours des exercices antérieurs.

II.3. PRINCIPES COMPTABLES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION

Les états financiers consolidés sont libellés en dinars tunisiens et préparés en respectant les hypothèses sous-jacentes et les principes et méthodes comptables de base préconisés par le Système Comptable Tunisien, à savoir :

- L'hypothèse de la continuité de l'exploitation
- L'hypothèse de la comptabilité d'engagement
- La convention de l'entité
- La convention de l'unité monétaire
- La convention de la périodicité
- La convention du coût historique
- La convention de réalisation de revenu
- La convention de la permanence des méthodes
- La convention de l'information complète
- La convention de prudence
- La convention de l'importance relative
- La convention de la prééminence du fond sur la forme.

▪ **Unité monétaire**

Les livres comptables du groupe, à l'exception de la société ADRIAVETRO, sont tenus en Dinars Tunisiens. Les transactions réalisées en devises étrangères sont converties en Dinars Tunisiens au cours du jour de l'opération ou au cours de couverture lorsqu'un instrument de couverture existe. Au 31 décembre, les éléments monétaires figurant au bilan de l'entreprise sont convertis au taux de clôture, s'ils ne font pas l'objet d'un contrat à terme. Les différences de change sont portées en résultat de l'exercice.

La politique actuelle de couverture contre les risques de change consiste à équilibrer dans la limite du possible les opérations d'achat et de vente réalisés dans la même devise, pour ce faire la société gère des comptes bancaires en devise étrangères il s'agit principalement des comptes en Euro.

Les gains et pertes de change sont prise en compte à la date de clôture sur la base des taux de change à ladite date.

▪ **Conversion des états financiers des sociétés étrangères**

Les états financiers consolidés sont présentés en Dinars Tunisien, qui est la monnaie fonctionnelle et de présentation de la « SOTUVER ».

Les états financiers de la société « ADRIAVETRO » sont présentés en Euro. Pour le besoin de consolidation, ces états financiers ont été convertis en adoptant la méthode de cours de clôture comme suit :

- Les actifs et passifs sont convertis aux taux de change en vigueur à la clôture de la période ;
- Les capitaux propres sont convertis au taux de change historique ;
- Les comptes de résultat sont convertis au taux moyen de change de la période, sauf en cas de variations significatives des cours.

La part du groupe dans les pertes ou les profits de conversion est comprise dans le poste "Ecart de conversion" inclus dans les capitaux propres, jusqu'à ce que les actifs ou passifs et toutes les opérations en devises étrangères auxquels ils se rapportent soient vendus ou liquidés. Dans ce cas, ces différences de conversion sont comptabilisées soit en compte de résultat si l'opération conduit à une perte de contrôle, soit directement en variation de capitaux propres s'il s'agit d'une Variation d'intérêts minoritaires sans perte de contrôle.

▪ **Immobilisations corporelles et incorporelles**

Les immobilisations sont comptabilisées à leurs coûts d'acquisition hors taxes récupérables. Les dotations aux amortissements des immobilisations du groupe sont calculées selon la méthode linéaire. Les taux d'amortissement appliqués se présentent comme suit :

Nature	Taux annuels
Constructions	De 2% à 5 %
Matériel Industriel	De 10% à 12,5%
Matériels de transport	20%
Agencements, aménagements et installations	10%
Mobiliers, matériels de bureau	10%
Matériels informatiques	15%
Matériel de sécurité	10%
Logiciels et Licences	33%

Par ailleurs, les contrats de location-financement sont comptabilisés parmi les immobilisations de la société pour des montants égaux à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location déterminée, chacune au commencement du contrat de location. Le taux d'actualisation à utiliser pour calculer la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location, est le taux d'intérêt implicite du contrat de location. Les coûts directs initiaux encourus par la société sont ajoutés au montant comptabilisé en tant qu'actif.

La méthode d'amortissement des actifs loués est cohérente avec celle applicable aux actifs amortissables que possède la société et la dotation aux amortissements est calculée sur la base des dispositions de la NCT 5 relative aux immobilisations corporelles et de la NCT 6 relative aux Immobilisations incorporelles.

▪ **Immobilisations financières**

Les titres de participation sont initialement comptabilisés au coût. Les frais d'acquisition (commissions d'intermédiaires, honoraires, droits et frais bancaires) sont exclus. Toutefois, les honoraires d'études et

de conseils relatifs à l'acquisition de ces placements à long terme sont inclus dans leur coût d'acquisition.

À la date de clôture, ils sont évalués à leur valeur d'usage (déterminée en fonction de plusieurs facteurs tels que la valeur de marché, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de la société émettrice, la conjoncture économique et l'utilité procurée au groupe). Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions pour dépréciation ; les plus-values ne sont pas prises en compte en résultat net.

Le groupe opte pour le classement de ses placements conformément à la norme comptable ou un placement à court terme est un placement que le groupe n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par sa nature, peut être liquidé à brève échéance.

Un placement à long terme est un placement détenu dans l'intention de le conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Un placement à long terme est également un placement qui n'a pas pu être classé parmi les placements à court terme.

Les titres de participations détenus par le groupe dans les sociétés consolidées ont été éliminés selon la méthode décrite au § II-2.

- **Les comptes clients créditeurs et fournisseurs débiteurs**

Les comptes clients créditeurs sont présentés parmi les autres passifs courants et pour les comptes fournisseurs débiteurs, ils sont présentés parmi les autres actifs courants.

- **Charges reportées**

Les charges reportées enregistrent les frais de pré-exploitation du nouvel investissement des sociétés du groupe ainsi que les frais engagés au titre de l'intervention des consultants afin d'améliorer la performance du groupe.

Ces charges sont amorties sur une période de trois ans à partir de la date de leur capitalisation ou à partir de la date d'entrée en exploitation pour les frais préliminaires.

- **Subventions d'investissement**

Les subventions d'investissement ne sont comptabilisées que lorsqu'il existe une assurance raisonnable que :

- a. l'entreprise pourra se conformer aux conditions attachées aux subventions ;
- b. les subventions seront perçues par l'entreprise.

Les subventions d'investissement relatives à des biens amortissables sont à rapporter aux résultats des exercices pendant lesquels sont constatées les charges d'amortissement relatives à ces immobilisations. Ces subventions sont rapportées proportionnellement à ces charges d'amortissement.

- **Impôt différé**

Les sociétés du groupe SOTUVER sont soumises à l'impôt sur les sociétés (IS) selon les règles et les taux en vigueur en Tunisie.

Les sociétés du groupe optimisent en général l'IS en faisant recours au réinvestissement des bénéfices. Il a été tenu compte d'un impôt différé pour les retraitements de consolidation ayant une incidence sur le résultat.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible.

Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables.

▪ **Prise en compte des revenus**

Les revenus provenant des ventes de marchandises sont comptabilisés lors du transfert à l'acheteur, des principaux risques et avantages inhérents à la propriété (transfert de propriété) ou lorsqu'elle ne conserve qu'une part insignifiante des risques inhérents à la propriété dans l'unique but de protéger la recouvrabilité de la somme due.

▪ **Stocks**

Les produits finis du groupe SOTUVER sont évalués à la valeur inférieure entre le coût de production et la valeur de réalisation nette déterminée à la date de clôture. Une provision pour dépréciation est constatée sur les articles à rotation lente ou obsolètes.

Le stock des palettes a été comptabilisé sur la base des états théoriques au 31 décembre 2024.

II.4. CHANGEMENT DE METHODES COMPTABLES

A compter de l'exercice 2024, les sociétés « SOTUVER » et « SGI » ont modifié la méthode de présentation comptable des moules, en les reclassant de la rubrique « Stocks » vers la rubrique « Immobilisations corporelles ».

Cette approche permet une meilleure présentation des états financiers en reflétant plus fidèlement la nature durable des moules et en alignant leur traitement comptable sur leur utilisation effective.

En application des dispositions de la Norme Comptable Tunisienne n°11, relative aux modifications comptables, ce changement de présentation a été traité d'une manière rétrospective. A cet effet, les données comparatives au 31 décembre 2023 ont été retraitées en pro-forma pour les besoins de la comparaison, de la façon suivante :

Postes du Bilan	31/12/2023 Publié	31/12/2023 Retraité
Immobilisations corporelles	356 538 140	406 071 421
- Amortissements et provisions des immobilisations corporelles	(114 510 678)	(143 849 361)
Total Immobilisations corporelles nettes	242 027 462	262 222 061
Stocks	97 374 960	75 589 806
-Provisions pour dépréciation des stocks	(4 555 352)	(2 964 797)
Stocks nets	92 819 608	72 625 009

Postes de l'Etat de Résultat	31/12/2023 Publié	31/12/2023 Retraité
Achat de matières et d'approvisionnements consommés	(141 301 984)	(134 462 661)
Dotations aux amortissements et aux provisions	(28 463 940)	(35 441 321)

Postes de l'Etat de Flux de Trésorerie	31/12/2023 Publié	31/12/2023 Retraité
Amortissements et provisions	28 601 998	35 441 321
Variation de Stock	(47 670 938)	(38 991 188)
Décasements affectés aux acquisitions des immobilisations corporelles et incorporelles	(29 438 851)	(44 957 924)

III. NOTES EXPLICATIVES

(Chiffres exprimés en Dinars Tunisiens)

III.1. POURCENTAGE D'INTERETS DU GROUPE

L'analyse du portefeuille titres de participation du « Groupe SOTUVER » permet d'arrêter le périmètre suivant :

Société	2024	
	% de contrôle	% d'intérêt
SOTUVER	100%	100%
VETRO MEDITERRANEO	80%	80%
SABLES VERRIERS DE TUNISIE	65%	65%
ADRIAVETRO SARL	75%	75%
SOTUVER GLASS INDUSTRIES	83%	83%

III.2. NOTES SUR LE BILAN

B.1. Ecarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition nets s'élèvent au 31 décembre 2024 à (3 229 004 DT) contre 2 623 101 DT au 31 décembre 2023 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2024	31/12/2023
Ecarts d'acquisition - Titres SGI (*)	(4 241 187)	2 761 159
Ecarts d'acquisition - Titres SVT (**)	992 216	-
Sous total	(3 248 971)	2 761 159
Amortissements Ecarts d'acquisition - Titres SGI (***)	69 577	(138 058)
Amortissements Ecarts d'acquisition - Titres SVT (***)	(49 610)	-
Total	(3 229 004)	2 623 101

(*) Au cours de l'exercice 2023 la société « SOTUVER SA », a établi des contrats pour l'acquisition des titres détenus par « LLOYD Tunisien » et « ATTIJARI SICAR » comme suit :

- ✓ Contrat signé en décembre 2023 portant sur l'acquisition de 999 000 actions dans le capital de la filiale « SGI » détenues par « LLOYD Tunisien » pour un montant global de 5 994 000 DT, soit 6 dinars par action.
- ✓ Contrat signé en décembre 2023 portant sur l'acquisition de 1 600 000 actions dans le capital de la filiale « SGI » détenues par « ATTIJARI SICAR » pour un montant global de 9 785 600 DT soit 6,116 dinars par action.

Désignation	Montant
Coût d'acquisition des titres de participations (A)	15 779 600
% des parts acquis	19,11%
Situation net comptable de la société SGI	68 122 662
Quote-part dans les Capitaux propres acquis (B)	13 018 441
Ecart d'acquisition [(A)-(B)]	2 761 159

Au cours de l'exercice 2024 la société « SOTUVER SA », a établi des contrats pour l'acquisition des titres détenus par « SICAR AMEN », « ATD SICAR » et « BT SICAR » comme suit :

- ✓ Contrat signé en Juin 2024 portant sur l'acquisition de 3 000 000 actions dans le capital de la filiale « SGI » détenues par « SICAR AMEN » pour un montant global de 18 063 000 DT, soit 6,021 dinars par action.
- ✓ Contrat signé en Octobre 2024 portant sur l'acquisition de 1 740 000 actions dans le capital de la filiale « SGI » détenues par « ATD SICAR » pour un montant global de 10 701 000 DT soit 6,150 dinars par action.
- ✓ Contrat signé en Décembre 2024 portant sur l'acquisition de 2 400 000 actions dans le capital de la filiale « SGI » détenues par « BT SICAR » pour un montant global de 14 904 000 DT soit 6,210 dinars par action.

Désignation	Montant
Coût d'acquisition des titres de participations (A)	43 668 000
% des parts acquis	52,50%
Situation net comptable de la société SGI	96 514 943
Quote-part dans les Capitaux propres acquis (B)	50 670 345
Ecart d'acquisition [(A)-(B)]	(7 002 345)

(**) Au cours de l'exercice 2024 la société « SOTUVER SA », a établi des contrats pour l'acquisition des titres détenus par Mr Hemdene Ben Othmen comme suit :

- ✓ Contrat signé en Février 2024 portant sur l'acquisition de 3 000 actions dans le capital de la filiale « SVT » détenues par Mr Hemdene Ben Othmen pour un montant global de 950 000 DT, soit 316,666 dinars par action.

Désignation	Montant
Coût d'acquisition des titres de participations (A)	950 000
% des parts acquis	15%
Situation net comptable de la société SGI	(281 441)
Quote-part dans les Capitaux propres acquis (B)	(42 216)
Ecart d'acquisition [(A)-(B)]	992 216

(***) Amortissements des écarts d'acquisition sur une durée de 20 ans.

B.2. Immobilisations incorporelles et corporelles

Le tableau de variation des immobilisations incorporelles et corporelles se présente au 31 décembre 2024 comme suit :

Désignation	Valeurs brutes au 31/12/2023	Acquisitions 2024	Reclassement 2024	Valeurs brutes au 31/12/2024	Amortissements Cumulés au 31/12/2023	Dotation/Provisions 2024	Amortissements et provisions Cumulés au 31/12/2024	Valeurs comptables nettes au 31/12/2024
Dépenses de recherches et développements	105 040	-	-	105 040	18 337	7 303	25 640	79 400
Licences, marques et brevets	432 051	45 623	-	477 674	259 058	37 082	296 140	181 534
Logiciels	1 509 633	83 115	5 772	1 598 520	1 351 674	101 081	1 452 755	145 765
Immobilisations en cours	5 772	-	(5 772)	-	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles	2 052 496	128 738	-	2 181 234	1 629 068	145 466	1 774 535	406 699
Terrain	1 379 413	-	-	1 379 413	-	-	-	1 379 413
Construction	90 580 805	3 520 496	(17 625 529)	76 475 772	13 598 823	1 938 453	15 537 276	60 938 496
Matériels Industriels	214 403 963	49 229 383	28 755 171	292 388 517	93 067 982	22 471 971	115 539 953	176 848 564
Matériel de transport	4 074 325	1 008 580	-	5 082 905	2 706 431	945 180	3 651 611	1 431 294
Agencement, aménagement & installation	24 664 778	9 723 096	1 407 802	35 795 676	2 700 543	1 370 304	4 070 847	31 724 829
Equipement de bureau	962 738	71 835	(91 581)	942 992	536 820	56 717	593 537	349 455
Matériels informatiques	3 000 374	454 870	-	3 455 244	1 437 789	375 545	1 813 334	1 641 910
Moules	49 533 281	4 408 661	-	53 941 942	29 338 683	5 565 625	34 904 307	19 037 635
Immobilisations en cours	17 471 743	-	(12 445 863)	5 025 880	462 290	1 752 067	2 214 357	2 811 523
Immobilisations corporelles	406 071 421	68 416 921	-	474 488 340	143 849 361	34 475 862	178 325 222	296 163 118
Total Immobilisations corporelles et incorporelles	408 123 917	68 545 659	-	476 669 574	145 478 429	34 621 328	180 099 757	296 569 817

Retraité pour des besoins de comparabilité

B.3. Immobilisations financières

Les immobilisations financières nettes s'élèvent au 31 décembre 2024 à 6 598 501 DT contre 5 395 426 DT au 31 décembre 2023 et se détaillent comme suit :

Désignation	Valeur brute au 31/12/2024	Provisions	Valeur nette au 31/12/2024	Valeur nette au 31/12/2023	Variation
Titres de participation	203 247	(82 947)	120 300	120 300	-
Dépôt et cautionnement	5 393 211	-	5 393 211	4 775 126	618 085
Avance sur acquisition des titres	584 990	-	584 990	-	584 990
Obligations	500 000	-	500 000	500 000	-
Total	6 681 448	(82 947)	6 598 501	5 395 426	1 203 075

Les titres de participation nets s'élèvent au 31 décembre 2024 à 120 300 DT se détaillant comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2024	Provisions	Valeurs nettes au 31/12/2024	% de détention
MARINA JERBA	190 730	(70 447)	120 283	2,14%
NSD	12 500	(12 500)	-	12,50%
Autres	17	-	17	0%
Total	203 247	(82 947)	120 300	

B.4. Autres actifs non courants

Les autres actifs non courants s'élèvent au 31 décembre 2024 à 4 309 333 DT contre 8 294 696 DT au 31 décembre 2023 et se détaillent comme suit :

Charges reportées	Solde au 31/12/2023	Ajout de l'exercice	Résorptions	Solde au 31/12/2024
SGI	8 179 864	-	(4 311 611)	3 868 253
SVT	52 207	-	(18 609)	33 598
SOTUVER	62 624	375 240	(30 383)	407 481
Total	8 294 696	375 240	(4 360 603)	4 309 333

B.5. Stocks

Les stocks nets s'élèvent au 31 décembre 2024 à 95 161 406 DT contre 72 625 009 DT au 31 décembre 2023 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2024	31/12/2023	Variation
Produits finis	64 215 692	48 478 219	15 737 473
Matières consommables	20 385 846	17 045 619	3 340 227
Matières premières	8 934 400	6 840 373	2 094 027
Palettes	2 573 266	1 229 459	1 343 807
Emballages	1 911 262	1 996 136	(84 874)
Total Stock brut	98 020 466	75 589 806	22 430 660
Provisions pour dépréciation des stocks	(2 859 060)	(2 964 797)	105 736
Stock net	95 161 406	72 625 009	22 536 396

Retraité pour des besoins de comparabilité

B.6. Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés nets s'élèvent au 31 décembre 2024 à 53 893 764 DT contre 52 828 622 DT au 31 décembre 2023 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2024	31/12/2023	Variation
Clients d'exploitation	53 372 188	49 871 419	3 500 769
Clients douteux et impayés	7 356 356	6 007 252	1 349 103
Clients effets à recevoir	2 235 082	4 314 294	(2 079 212)
Valeurs à l'encaissement	1 251 549	1 489 219	(237 669)
Clients factures à établir	10 727	10 727	-
Clients et comptes rattachés bruts	64 225 902	61 692 911	2 532 991
Provisions pour dépréciation des créances	(10 332 138)	(8 864 289)	(1 467 849)
Clients et comptes rattachés nets	53 893 764	52 828 622	1 065 142

B.7. Autres actifs courants

Les autres actifs courants nets s'élèvent au 31 décembre 2024 à 55 785 266 DT contre 67 631 856 DT au 31 décembre 2023 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2024	31/12/2023	Variation
Etat et collectivités publiques	39 348 399	41 183 997	(1 835 598)
Fournisseurs débiteurs	7 041 919	19 463 276	(12 421 357)
Comptes de régularisation actifs	9 775 525	6 374 412	3 401 113
Personnel et comptes rattachés	1 385 515	1 648 399	(262 884)
Débiteurs divers	337 724	697 897	(360 174)
État, FOPROLOS, TFP	75 227	41 734	33 493
Assurances	-	26 300	(26 300)
Autres actifs courants bruts	57 964 309	69 436 014	(11 471 706)
Provisions pour dépréciation des autres actifs courants	(2 179 042)	(1 804 158)	(374 884)
Autres actifs courants nets	55 785 266	67 631 856	(11 846 590)

B.8. Placements et autres actifs financiers

Les placements et autres actifs financiers nets s'élèvent au 31 Décembre 2024 à 55 550 000 DT contre 55 400 000 DT au 31 décembre 2023 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2024	31/12/2023	Variation
Billets de Trésorerie « CFI »	55 400 000	40 400 000	15 000 000
Billets de Trésorerie « FOUNA » (*)	750 000	750 000	-
Billets de trésorerie "MARINA DJERBA"	150 000	-	150 000
Billets de Trésorerie « Med-Invest »	-	10 000 000	(10 000 000)
Billets de Trésorerie « SICAM »	-	5 000 000	(5 000 000)
Total brut	56 300 000	56 150 000	150 000
Provisions pour dépréciation des placements	(750 000)	(750 000)	-
Autres actifs courants nets	55 550 000	55 400 000	150 000

(*) Provision sur les billets de trésorerie « FOUNA »

B.9. Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent au 31 décembre 2024 à 8 157 383 DT contre 3 528 948 DT au 31 décembre 2023 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2024	31/12/2023	Variation
Banques	8 137 642	3 514 781	4 622 861
Caisse	19 741	14 167	5 573
Total liquidités et équivalents de liquidités	8 157 383	3 528 948	4 628 434

B.10. Capitaux propres

Les capitaux propres du groupe totalisent au 31 décembre 2024 une valeur de 172 982 957 DT. Les variations intervenues au cours de l'exercice sur cette rubrique se détaillent comme suit :

Désignation	Capital social	Réserves consolidés	Ecart de conversion	Résultat de l'exercice	Intérêt des minoritaires	Total
Capitaux propres au 31/12/2022	39 254 475	32 803 353	(42 098)	29 905 517	60 668 505	162 589 752
Affectation de résultat 2022	-	29 905 517	-	(29 905 517)	-	-
Distribution des dividendes	-	(18 268 429)	-	-	-	(18 268 429)
Mouvement sur le fond social	-	55 793	-	-	-	55 793
Amortissement de la subvention	-	(66 001)	-	-	-	(66 001)
Variation des capitaux propres	-	-	(13 943)	-	-	(13 943)
Effet variation de pourcentage de contrôle (*)	-	-	-	-	(13 018 441)	(13 018 441)
Résultat de l'exercice 2023	-	-	-	46 641 768	19 620 425	66 262 193
Capitaux propres au 31/12/2023	39 254 475	44 430 232	(56 041)	46 641 768	67 270 489	197 540 922
Affectation de résultat 2023	-	46 641 768	-	(46 641 768)	-	-
Distribution des dividendes	-	(21 589 961)	-	-	-	(21 589 961)
Mouvement sur le fond social	-	53 485	-	-	-	53 485
Amortissement de la subvention	-	(17 700)	-	-	-	(17 700)
Variation des capitaux propres	-	56 906	14 162	-	-	71 068
Effet variation de pourcentage de contrôle (*)	-	-	-	-	(50 670 345)	(50 670 345)
Résultat de l'exercice 2024	-	-	-	41 791 733	5 803 753	47 595 486
Capitaux propres au 31/12/2024	39 254 475	69 574 732	(41 879)	41 791 733	22 403 897	172 982 957

(*) Voir note B.1. Ecarts d'acquisition

Les intérêts des minoritaires au 31 décembre 2024 se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2024	31/12/2023
Intérêts minoritaires dans les capitaux propres VETRO MEDITERRANEO	-	-
- dans les réserves	-	10 328
- dans le résultat	-	(10 328)
Intérêts minoritaires dans les capitaux propres SVT	-	-
- dans les réserves	-	158 541
- dans le résultat	-	(158 541)
Intérêts minoritaires dans les capitaux propres SGI	22 403 896	67 270 489
- dans les réserves	16 600 143	47 481 195
- dans le résultat	5 803 753	19 789 294
Total des intérêts minoritaires	22 403 896	67 270 489
Part des réserves revenant aux intérêts minoritaires	16 600 143	47 650 064
Part du résultat revenant aux intérêts minoritaires	5 803 753	19 620 425

B.11. Emprunts et dettes assimilées

Les emprunts et dettes assimilées s'élèvent au 31 décembre 2024 à 171 958 900 DT contre 139 102 749 DT au 31 décembre 2023 et se détaillent comme suit :

Emprunt	31/12/2024	31/12/2023	Variation
Emprunt Amen Bank	54 335 100	50 977 915	3 357 185
Emprunt ATTIJARI	35 315 555	36 127 750	(812 195)
Emprunt BT	31 153 484	23 597 084	7 556 400
Emprunt UBCI	28 083 333	10 000 000	18 083 333
Emprunt BIAT	15 200 000	18 400 000	(3 200 000)
Emprunt ATB	7 871 429	-	7 871 429
Total	171 958 900	139 102 749	32 856 151

B.12. Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges s'élèvent au 31 décembre 2024 à 5 509 459 DT contre 894 710 DT au 31 décembre 2023 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2024	31/12/2023	Variation
Provisions pour risques et charges	3 319 786	827 887	2 491 899
Provisions pour départ à la retraite	2 189 674	2 066 823	122 851
Total	5 509 459	2 894 710	2 614 749

B.13. Fournisseurs et comptes rattachés

Les fournisseurs et comptes rattachés s'élèvent au 31 décembre 2024 à 35 190 612 DT contre 558 630 DT au 31 décembre 2023 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2024	31/12/2023	Variation
Fournisseurs d'exploitation	19 908 265	28 970 037	(9 061 772)
Fournisseurs - effets à payer	8 284 847	19 441 009	(11 156 162)
Fournisseurs - factures non parvenues	5 614 998	3 889 771	1 725 227
Fournisseurs d'immobilisations	1 324 744	5 200 054	(3 875 310)
Fournisseurs - retenus de garantie	57 759	57 759	-
Total	35 190 612	57 558 630	(22 368 018)

B.14. Autres passifs courants

Les autres passifs courants s'élèvent au 31 décembre 2024 à 17 719 140 DT contre 22 280 338 DT au 31 décembre 2023 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2024	31/12/2023	Variation
Clients créditeurs	6 447 479	3 252 679	3 194 800
Personnel et comptes rattachés	4 382 638	4 491 348	(108 710)
<i>Autres charges à payer</i>	2 692 079	2 754 361	(62 282)
<i>Dettes pour congés payés</i>	1 602 849	1 659 789	(56 940)
<i>Personnel, cession divers</i>	69 425	32 820	36 605
<i>Rémunération due</i>	12 118	21 890	(9 772)
<i>Assurance Groupe</i>	1 759	13 383	(11 624)
<i>Personnel UGTT</i>	4 408	9 106	(4 698)
Etat et comptes rattachés	1 742 407	6 584 506	(4 842 099)
<i>Etat impôt et taxes</i>	1 644 287	5 929 439	(4 285 152)
<i>Etat et collectivités publiques</i>	96 002	575 026	(479 024)
<i>État retenues à la source</i>	1 867	79 790	(77 923)
<i>État, FODEC</i>	101	101	-
<i>TCL</i>	150	150	-
Créditeurs divers	2 133 606	3 664 954	(1 531 348)
<i>C.N.S.S.</i>	1 678 812	1 485 015	193 797
<i>Comptes de régularisation passifs</i>	438 193	157 179	281 014
<i>Dividendes</i>	8 451	2 005 961	(1 997 510)
<i>Compte courant associés</i>	7 150	7 150	-
<i>Actionnaires opérations sur capital</i>	1 000	1 000	-
<i>Jetons de présence (P)</i>	-	8 650	(8 650)
Charges à payer	3 013 010	4 286 849	(1 273 839)
Total	17 719 140	22 280 338	(4 561 198)

B.15. Concours bancaires et autres passifs financiers

Les concours bancaires et autres passifs financiers s'élèvent au 31 décembre 2024 à 171 165 472 DT contre 113 090 822 DT au 31 décembre 2023 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2024	31/12/2023	Variation
Crédit de financement	111 047 943	70 432 935	40 615 008
<i>Crédit financement Export</i>	56 378 105	45 173 434	11 204 671
<i>Crédit financement Stock</i>	54 669 838	25 259 501	29 410 337
Emprunt à moins d'un an	39 659 794	23 122 777	16 537 017
<i>AB</i>	12 049 000	5 475 450	6 573 550

<i>ATTIJARI BANK</i>	12 021 957	11 253 935	768 022
<i>BT</i>	7 643 600	4 202 916	3 440 684
<i>UBCI</i>	3 916 667	400 000	3 516 667
<i>BIAT</i>	3 200 000	1 790 476	1 409 524
<i>ATB</i>	828 570	-	828 570
Intérêts courus sur crédits	2 201 719	1 569 451	632 268
<i>UBCI (I)</i>	827 798	123 674	704 124
<i>AB (I)</i>	694 465	742 740	(48 275)
<i>ATTIJARI BANK (I)</i>	367 463	435 013	(67 550)
<i>BIAT (I)</i>	182 270	197 615	(15 345)
<i>BT (I)</i>	129 723	70 408	59 315
Banques	18 256 016	17 965 659	290 357
<i>B.I.A.T</i>	4 567 598	2 402 139	2 165 459
<i>Amen Bank</i>	4 153 194	3 105 676	1 047 518
<i>ATTIJARI-BANK</i>	3 323 498	3 973 346	(649 848)
<i>U.B.C.I</i>	2 905 705	4 380 194	(1 474 489)
<i>B.T</i>	2 462 978	3 261 863	(798 885)
<i>BTL</i>	615 883	-	615 883
<i>U.I.B</i>	227 160	-	227 160
<i>B.N.A</i>	-	12 165	(12 165)
<i>S T B</i>	-	3 707	(3 707)
<i>BANQUE ZITOUNA</i>	-	65	(65)
<i>A.T.B</i>	-	826 503	(826 503)
Total	171 165 472	113 090 822	58 074 650

III.3. NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT

R.1. Revenus

Les revenus s'élèvent à 235 107 783 DT au cours de l'exercice 2024 contre 262 355 892 DT au cours de l'exercice 2023 et se détaillent comme suit :

Désignation	2024	2023	Variation
Chiffre d'affaires Export	172 091 021	197 677 554	(25 586 533)
Chiffre d'affaires Local	63 016 762	64 678 337	(1 661 575)
Total	235 107 783	262 355 892	(27 248 108)

R.2. Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation s'élèvent à 11 851 200 DT au cours de l'exercice 2024 contre 5 464 586 DT au cours de l'exercice 2023 et se détaillent comme suit :

Désignation	2024	2023	Variation
Autres Produits Locaux	7 766 603	5 129 379	2 637 224
Autres produits export	3 560 114	198 102	3 362 012
Résorption subvention d'investissement	524 483	66 002	458 481
Subventions d'exploitation	-	71 103	(71 103)
Total	11 851 200	5 464 586	6 386 614

R.3. Achats d'approvisionnements consommés

Les achats d'approvisionnement consommés s'élèvent à 99 868 802 DT au cours de l'exercice 2024 contre 134 462 661 DT au cours de l'exercice 2023 et se détaillent comme suit :

Désignation	2024	2023	Variation
Achats stockés de matières premières	38 705 299	59 473 016	(20 767 717)
Electricité & Gaz	26 840 505	27 936 657	(1 096 152)
Achats de travaux et petits équipements	20 877 201	33 665 899	(12 788 698)
Achats emballages	9 671 428	9 899 095	(227 667)
Achats non stockés de matières et fournitures	6 207 008	7 191 910	(984 902)
Frais/Achat	3 757 374	7 062 072	(3 304 698)
Achats de marchandises locales	318 062	519 188	(201 126)
Eaux	144 812	209 090	(64 278)
RRR Obtenus	40 300	(165 577)	205 877
Achats de fournitures consommables	-	(128 222)	128 222
Variation de stocks	(6 693 187)	(11 200 467)	4 507 280
Total	99 868 802	134 462 661	(34 593 859)

R.4. Charges de personnel

Les charges de personnel s'élèvent à 25 886 244 DT au cours de l'exercice 2024 contre 21 694 368 DT au cours de l'exercice 2023 et se détaillent comme suit :

Désignation	2024	2023	Variation
Salaires & Appointements	20 805 952	16 908 387	3 897 565
Charges Patronales	5 080 292	4 785 981	294 311
Total	25 886 244	21 694 368	4 191 876

R.5. Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et aux provisions s'élèvent à 43 052 802 DT au cours de l'exercice 2024 contre 35 441 261 DT au cours de l'exercice 2023 et se détaillent comme suit :

Désignation	2024	2023	Variation
Dotations aux amortissements des immobilisations	33 008 334	26 609 735	6 398 553
Dotations aux résorptions des charges à répartir	4 360 603	3 066 554	1 294 049
Provisions pour risques et charge.	3 217 745	258 521	2 959 224
Dotation aux provisions autres actifs courants	2 170 877	1 955 505	215 372
Provisions pour dépréciation des clients	1 484 251	2 689 325	(1 205 074)
Dotation aux provisions stocks	484 486	723 563	(239 076)
Dotation aux provisions des immobilisations	184 734	-	184 734
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	(158 025)	138 058	(296 083)
Reprises sur Provisions	(1 700 203)	-	(1 700 203)
Total	43 052 802	35 441 261	7 611 542

R.6. Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation s'élèvent à 19 701 993 DT au cours de l'exercice 2024 contre 26 468 185 DT au cours de l'exercice 2023 et se détaillent comme suit :

Désignation	2024	2023	Variation
Transports	7 234 643	11 737 399	(4 502 755)
Sous-traitance	2 457 629	4 101 089	(1 643 460)
Locations	1 709 481	664 251	1 045 231
Honoraires	1 527 665	2 646 215	(1 118 551)
Autres charges	1 306 304	944 979	361 325
Entretiens et réparations	1 267 876	1 375 457	(107 581)

Frais bancaires	1 162 272	968 896	193 376
Impôts et taxes	805 338	1 202 979	(397 641)
Réceptions et missions	762 668	906 308	(143 640)
Assistances	647 985	1 186 125	(538 140)
Assurances	600 420	579 235	21 185
Télécommunications	133 251	72 434	60 818
Jetons de présence	86 458	82 817	3 641
Total	19 701 993	26 468 185	(6 766 192)

R.7. Charges financières nettes

Les charges financières nettes s'élèvent à 30 762 221 DT au cours de l'exercice 2024 contre 23 859 054 DT au cours de l'exercice 2023 et se détaillent comme suit :

Désignation	2024	2023	Variation
Intérêts des emprunts	28 389 994	18 639 220	9 750 773
Différence de change	1 536 478	140 407	1 396 071
Frais d'escompte	837 953	880 396	(42 444)
Intérêts Opérations de financement	-	3 359 234	(3 359 234)
Intérêts des comptes courants	-	893 255	(893 255)
Produits financiers	(2 203)	(53 458)	51 255
Total	30 762 221	23 859 054	6 903 167

R.8. Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires s'élèvent à 821 588 DT au cours de l'exercice 2024 contre 395 524 DT au cours de l'exercice 2023 et se détaillent comme suit :

Désignation	2024	2023	Variation
Gains sur éléments non récurrents	821 588	3 395 524	(2 573 934)
Total	821 588	3 395 524	(2 573 934)

R.9. Autres pertes ordinaires

Les autres pertes ordinaires s'élèvent à 80 084 DT au cours de l'exercice 2024 contre 647 571 DT au cours de l'exercice 2023 et se détaillent comme suit :

Désignation	2024	2023	Variation
Pertes exceptionnelles	80 084	647 571	(567 487)
Total	80 084	647 571	(567 487)

III.4. NOTES SUR L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

F.1. Amortissements et provisions

Désignation	2024	2023	Variation
Dotations aux amortissements des immobilisations	33 008 334	26 609 735	6 398 553
Dotations aux résorptions des charges à répartir	4 360 603	3 066 554	1 294 049
Provisions pour risques et charge.	3 217 745	258 521	2 959 224
Dotation aux provisions autres actifs courants	2 170 877	1 955 505	215 372
Provisions pour dépréciation des clients	1 484 251	2 689 325	(1 205 074)
Dotation aux provisions stocks	484 486	723 563	(239 076)
Dotation aux provisions des immobilisations	184 734	-	184 734
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	(158 025)	138 058	(296 083)
Reprises sur Provisions	(1 700 203)	-	(1 700 203)
Total	43 052 802	35 441 261	7 611 542

F.2. Variation des actifs

Désignation	31/12/2024 (a)	31/12/2023 (b)	Variation (b)-(a)
Stock	98 020 466	75 589 806	22 430 660
Créances clients	64 225 902	61 692 911	2 532 991
Autres actifs	57 964 308	69 436 014	(11 471 706)
Total	220 210 676	206 718 731	13 491 945

F.3. Variation des passifs

Désignation	31/12/2024 (a)	31/12/2023 (b)	Variation (b)-(a)
Fournisseurs et autres dettes	52 909 752	79 838 968	(26 929 216)
Total	52 909 752	79 838 968	(26 929 216)

F.4. Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles

Désignation	31/12/2024	31/12/2023
Décaissement pour acquisition d'immobilisations corporelles	(68 416 921)	(44 889 487)
Décaissement pour acquisition d'immobilisations incorporelles	(128 738)	(68 437)
Total	(68 545 659)	(44 957 924)

F.5. Trésorerie à la clôture de l'exercice

Désignation	31/12/2023	31/12/2023	Variation
Placements et autres actifs financiers	56 300 000	56 150 000	150 000
Liquidités et équivalents de liquidités	8 157 383	3 528 948	4 628 435
Concours bancaires et autres passifs financiers	(18 256 014)	(17 965 659)	(290 355)
Total	46 201 369	41 713 289	4 488 080

IV. NOTE SUR LES ENGAGEMENTS HORS BILAN AU 31 DECEMBRE 2024

Les engagements hors bilan du groupe « SOTUVER » se détaillent comme suit :

IV.1. ENGAGEMENTS HORS BILAN DE LA SOCIETE « SOTUVER SA »

A- Hypothèques et nantissements

La société « SOTUVER S.A » a affecté spécialement au profit de la BIAT, et en pari-passu avec UBCI, ATTIJARI BANK, BH, UIB, Amen Bank et BT :

a. En Hypothèque Immobilière de Premier Rang :

Conformément aux articles 270 et suivants du code des droits réels, la totalité des parts indivises lui appartenant dans la propriété sise à Jebel El Ouest, Délégation de ZAGOUAN, d'une superficie de 7 Ha, objet du titre foncier N° 15 452 dénommé « Henchir BOU HEJBA ».

b. En Nantissement de Premier Rang :

Conformément à la loi N° 2001-19 du 6 Février 2001 relative au nantissement de l'outillage et du matériel d'équipement professionnel, l'ensemble du matériel servant à l'exploitation du Fonds.

Conformément au décret du 7 Novembre 1935 modifié par le décret du 10 Février 1955, sont en nantissement de premier rang : les machines, marchandises, matériels, matières premières, outillages

et véhicules automobiles ou autres moyens de transport quelconques qui pourraient se trouver dans le fonds lors de la réalisation éventuelle du gage.

c. En Nantissement de Rang Utile :

Conformément à l'article 236 et suivants du code de commerce concernant le nantissement sur fonds de commerce, sont en nantissement de rang utile : l'ensemble sans aucune exception ni réserve des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce situé à la zone industrielle BIR MCHERGUA JBEL EL OUEST-ZAGHOUAN, consistant en une unité de fabrication et de commercialisation de tout article en verre ou en produits inscrite au Registre National des entreprises ainsi que les machines marchandises, matériels, matières premières, outillages et véhicules automobile , moyens de transport quelconques qui pourraient se trouver dans ledit fonds lors de la réalisation éventuelle du gage. Ce nantissement est accordé vis-à-vis la banque de Tunisie pour un montant de 30 800 000 DT.

d. Nantissements des titres de participation :

Banque	Société Emprunteuse	Montant du crédit (en KDT)	Titres	Nature de l'engagement
BANQUE DE TUNISIE	SOTUVER SA	12 000	SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI)	Nantissement

B- Caution Solidaire

1. Au 31 Décembre 2021, la société a accordé une caution solidaire au profit de la BT pour garantir le crédit d'investissement contractés par la société SGI pour un montant de 25 000 000 DT au nom de SOTUVER GLASS INDUSTRIES. Ce crédit n'est pas encore réglé en totalité au 31 Décembre 2024.
2. Au 30 Juin 2021, la société a accordé une caution solidaire au profit de l'Amen Banque pour garantir le crédit d'investissement contractés par la société SGI pour un montant de 20 000 000 DT au nom de SOTUVER GLASS INDUSTRIES. Ce crédit n'est pas encore réglé en totalité au 31 Décembre 2024.
3. Au 8 Mars 2023, la société a accordé une caution solidaire au profit de l'Amen Banque pour garantir le crédit de gestion contractés par la société SGI pour un montant de 12 100 000 DT au nom de SOTUVER GLASS INDUSTRIES. Ce crédit n'est pas encore réglé en totalité au 31 Décembre 2024.
4. Au 28 Aout 2024, la société a accordé une caution solidaire au profit de l'ATB pour garantir le crédit de gestion contractés par la société SGI pour un montant de 6 360 000 DT au nom de SOTUVER GLASS INDUSTRIES. Ce crédit n'est pas encore réglé en totalité au 31 Décembre 2024.
5. Au 31 Juillet 2024, la société a accordé une caution solidaire au profit de BTL pour couvrir les engagements de la société SGI pour un montant de 6 000 000 DT au nom de SOTUVER GLASS INDUSTRIES auprès de BTL.
6. Au 31 Mai 204, la société a accordé une caution solidaire au profit de l'Amen Banque pour garantir le crédit de gestion contractés par la société SGI pour un montant de 3 000 000 DT au nom de SOTUVER GLASS INDUSTRIES. Ce crédit n'est pas encore réglé en totalité au 31 Décembre 2024.

C- Crédits

Les crédits en cours relatifs aux hypothèques et nantissements vis-à-vis des banques susmentionnées s'élèvent à 143 808 798 DT, dont 116 095 581 DT restant dû au 31 Décembre 2024. Et se détaillent comme suit :

Banque	Principal Crédit (en KDT)	Principal restant dû (en KDT)
Attijari Bank	45 109	29 496
Amen Bank	35 000	27 899
UBCI	32 000	32 000
Banque de Tunisie	18 000	18 000
ATB	8 700	8 700
TOTAL	143 809	116 096

D- Effets escomptés non échus

Les effets escomptés non échus s'élèvent au 31 Décembre 2024 à 9 246 438 DT et se détaillent comme suit :

Banques	Montant (en KDT)
ATTIJARI Bank	704
BIAT	1 734
Banque de Tunisie	5 745
UBCI	711
ATB	352
Total	9 246

E- Autres engagements

Banques	Engagements	Montant des engagements en devise (en KDT)
UBCI	Crédit non mobilisable	5 000
	Confirmation lettre de crédit	3 933
	Cautions et garantie de marchés	373
Banque de Tunisie	Crédit non mobilisable	667
Attijari Bank	Crédit Documentaire	295
Amen Bank	Engagement par signature	60
Total		10 328

IV.2. ENGAGEMENTS HORS BILAN DE LA SOCIETE « SOTUVER GLASS INDUSTRIES » (SGI)

Les engagements hors bilan au 31 décembre 2024 se détaillent comme suit :

1/ Attijari Bank : La société SOTUVER GLASS INDUSTRIES - « SGI » a contracté, au cours de l'exercice 2021, un crédit auprès de Attijari Bank pour un montant de 20 000 000 dinars assorti des garanties suivantes :

- Une hypothèque immobilière en premier rang en pari passu avec les autres bailleurs de fonds sur la totalité des 63.823 parts indivises revenant à la société emprunteuse dans la propriété dénommée « Henchir Bouhejba », sise à Djebel Ouest Zaghouan, d'une superficie de 119.995,501 m² - objet du titre foncier N°15452/7031 Zaghouan ;
- Un nantissement de fonds de commerce et matériel en premier rang en pari passu avec les autres bailleurs de fonds ;
- Un nantissement de premier rang sur le matériel de production à acquérir en pari passu avec les autres bailleurs de fonds.

2/ Banque de Tunisie : La société SOTUVER GLASS INDUSTRIES - « SGI » a contracté, au cours de l'exercice 2021 et 2022, un crédit auprès de la Banque de Tunisie pour un montant de 25 000 000 dinars assorti des garanties suivantes :

- Une hypothèque immobilière en premier rang en pari passu avec les autres bailleurs de fonds sur la totalité des 63.823 parts indivises revenant à la société emprunteuse dans la propriété dénommée « Henchir Bouhejba », sise à Djebel Ouest Zaghouan, d'une superficie de 119.995,501 m2 - objet du titre foncier N°15452/7031 Zaghouan ;
- Un nantissement de fonds de commerce et matériel en premier rang en pari passu avec les autres bailleurs de fonds ;
- Un nantissement de premier rang sur le matériel de production à acquérir en pari passu avec les autres bailleurs de fonds.

3/ Amen Bank : La société SOTUVER GLASS INDUSTRIES - « SGI » a contracté, au cours de l'exercice 2021, 2022 et 2023, des crédits auprès de l'Amen Bank pour un montant total de 40 000 000 dinars assortis des garanties :

- Une hypothèque immobilière en premier rang en pari passu avec les autres bailleurs de fonds sur la totalité des 63.823 parts indivises revenant à la société emprunteuse dans la propriété dénommée « Henchir Bouhejba », sise à Djebel Ouest Zaghouan, d'une superficie de 119.995,501 m2 - objet du titre foncier N°15452/7031 Zaghouan ;
- Un nantissement de fonds de commerce et matériel en premier rang en pari passu avec les autres bailleurs de fonds ;
- Un nantissement de premier rang sur le matériel de production à acquérir en pari passu avec les autres bailleurs de fonds.

4/ BIAT : La société SOTUVER GLASS INDUSTRIES - « SGI » a contracté, au cours de l'exercice 2022, un crédit auprès de la BIAT pour un montant global de 20 000 000 dinars assorti des garanties suivantes :

- Une hypothèque immobilière en premier rang en pari passu avec les autres bailleurs de fonds sur la totalité des 63.823 parts indivises revenant à la société emprunteuse dans la propriété dénommée « Henchir Bouhejba », sise à Djebel Ouest Zaghouan, d'une superficie de 119.995,501 m2 - objet du titre foncier N°15452/7031 Zaghouan ;
- Un nantissement de fonds de commerce et matériel en premier rang en pari passu avec les autres bailleurs de fonds ;
- Un nantissement de premier rang sur le matériel de production à acquérir en pari passu avec les autres bailleurs de fonds.

5/ Au cours de l'exercice 2024, la société « SOTUVER S.A » a donné une caution solidaire pour le compte de la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI) » en faveur de la banque « BTL » à hauteur d'un engagement de 6 000 000 DT.

6/ Au cours de l'exercice 2024, la société « SOTUVER S.A » a donné une caution solidaire pour le compte de la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI) » en faveur de la banque « UBCI » à hauteur d'un engagement de 6 000 000 DT.

7/ Au cours de l'exercice 2024, la société « SOTUVER S.A » a donné une caution solidaire pour le compte de la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI) » en faveur de L'ATB à hauteur d'un engagement de 6 360 000 DT.

8/ EFFETS ESCOMPTES ET NON ECHUS :

Les effets escomptés et non échus au 31 décembre 2024 totalisent un montant de 12 306 377 DT.

IV.3. ENGAGEMENTS HORS BILAN DE LA SOCIETE « SABLES VERRIERS DE TUNISIE » (SVT) :

Les engagements hors bilan de la société se présentent comme suit :

	Montant
Engagements donnés (Garanties réelles) :	
- Nantissement Du Matériel Attijari Bank	4 575 000
Engagements reçus (Garanties) :	
- Cautions	4 575 000

V. NOTE RELATIVE AU RESULTAT PAR ACTION DU GROUPE

Libellé	31/12/2024	31/12/2023
Résultat Net	41 791 733	46 641 768
Nombre d'action (*)	39 254 475	39 254 475
Résultat par action	1,065	1,188

(*) L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie en date du 22 Juin 2022 a décidé l'augmentation du capital social de la société pour le porter à 39 254 475 Dinars par l'incorporation de la réserve spéciale de réinvestissement d'un montant de 6 022 034 Dinars et par incorporation des primes d'émission (17 116 Dinars).

Les 6 039 150 actions nouvelles nominatives gratuites d'une valeur nominale d'un (1 DT) ont été réparties entre les anciens actionnaires à raison de deux (02) actions nouvelles gratuites pour chaque onze (11) actions anciennes, avec droit de jouissance fixé à partir du 1er janvier 2023.

VI. EVENEMENTS POSTERIEURS

Les présents états financiers ont été autorisés pour publication par le Conseil d'Administration en date du 15 Mai 2025. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

VII. NOTIFICATION DES RESULTATS DES VERIFICATIONS FISCALES

À la suite d'une vérification fiscale ponctuelle au titre de l'exercice 2023, la société « SGI » a reçu une notification de redressement fiscal d'un montant de 3 698 496 DT prévoyant qu'elle est soumise à l'IS et à la CSS au taux de droit commun. Cette notification remet en cause l'avantage fiscal lié au dégrèvement fiscal accordé aux sociétés installées dans les zones de développement régional.

Le redressement fiscal s'est basé principalement sur l'Article 72 Pg.2 du Code de l'IRPP et de l'IS qui précise qu'aucun avantage ne peut être octroyé dans le cadre du développement régional à la suite d'une opération de transmission d'entreprise, à une cessation et reprise d'activité ou encore à la suite du changement de la forme juridique de la société qui conservent la même activité. L'administration fiscale a précisé que la société « SGI » ne peut pas bénéficier de l'avantage lié au développement régional du fait qu'elle exerce la même activité que la société « SOTUVER », et ce en application de l'Article 72 Pg.2 précité.

La société a présenté son opposition à ce redressement en expliquant que la société « SGI » est une société nouvellement créée et qu'elle a réalisé un nouvel investissement. Cette création n'est pas faite à la suite d'une opération de transmission d'entreprise, à une cessation et reprise d'activité ou encore à la suite du changement de la forme juridique de la société qui conservent la même activité. Le terme exercice de la même activité, visé par l'Article 72 du Code de l'IRPP et de l'IS, se rapporte uniquement aux opérations de transmission d'entreprise, à une cessation et reprise d'activité ou encore à la suite du changement de la forme juridique. De ce fait l'Article 72 du Code IRPP et IS n'est pas applicable à la société « SGI ».

Aucune charge ou provision n'a été constatée à ce titre.

« GROUPE SOTUVER »
RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
ETATS FINANCIERS CONSOLIDES - EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

Messieurs les actionnaires du Groupe SOTUVER,

I. Rapport sur l'audit des Etats Financiers consolidés

1. Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 22 juin 2022 pour le cabinet « AMC Ernst & Young » et du 20 juin 2023 pour le Cabinet « InFirst Auditors », nous avons effectué l'audit des Etats Financiers consolidés du « Groupe SOTUVER », qui comprennent le bilan consolidé arrêté au 31 décembre 2024, l'état de résultat consolidé et l'état des flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces Etats Financiers consolidés font ressortir des capitaux propres positifs (hors intérêts minoritaires) de 150 579 061 DT, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 41 791 733 DT.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière consolidée du « Groupe SOTUVER » au 31 décembre 2024, ainsi que sa performance financière consolidée et ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3. Observations

Nous attirons votre attention sur la note « VII » qui précise que la société « Sotuver Glass Industries » a subi une vérification fiscale au titre de l'exercice 2023 et ayant abouti à un redressement de 3 698 496 DT. La société a présenté son opposition et aucune provision n'a été constatée à ce titre. A la date du présent rapport, les procédures liées à ce contrôle sont toujours en cours, et les issues finales ne peuvent pas ainsi être déterminées de façon précise.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

4. Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

3.1 Evaluation des Stocks

Risques identifiés

Les Stocks de la société figurent au bilan au 31 décembre 2024 pour une valeur nette de 95 161 406 DT et représentent l'un des postes les plus importants du bilan (environ 17% du total actifs). Les stocks sont évalués comme suit :

- Pour les produits finis : à la valeur inférieure entre le coût de production et la valeur de réalisation nette déterminée à la date de clôture.
- Pour les matières premières et les autres stocks : à la valeur inférieure entre le coût unitaire moyen pondéré ou le coût historique, et la valeur de réalisation nette déterminée à la date de clôture.

La direction détermine à la clôture, la valeur nette de réalisation des stocks en se fondant sur les prix de vente nets pratiqués, ainsi que sur les perspectives d'écoulement sur le marché, pour les articles en stock à rotation lente.

La provision pour dépréciation des stocks a été déterminée en tenant compte d'une matrice qui combine l'ancienneté des stocks de produits finis et leur degré d'écoulement.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse aux risques identifiés

Nous avons examiné la conformité aux normes comptables tunisiennes en vigueur de la méthodologie mise en œuvre par la Direction pour la valorisation des stocks et l'estimation de la provision pour dépréciation des stocks. Nos travaux ont consisté principalement à :

- Prendre connaissance des procédures de contrôle interne mises en place pour garantir l'exhaustivité, l'existence et la valorisation des stocks telles que la réalisation d'un inventaire physique des stocks à la clôture de l'exercice, l'automatisation du calcul du coût moyen pondéré... ;
- Tester l'efficacité des contrôles clés relatifs à ces procédures ;
- Vérifier par sondage la correcte valorisation des stocks et s'assurer qu'ils sont évalués à la valeur nette de réalisation lorsque celle-ci est inférieure à leur coût unitaire moyen pondéré ;
- Revoir les jugements effectués par la direction dans le cadre de l'évaluation des risques et l'appréciation du caractère raisonnable des estimations et des hypothèses retenues dans le calcul des provisions pour dépréciation des stocks.

3.2 Comptabilisation des revenus

Risques identifiés

Les revenus de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élèvent à 235 107 783 DT et représentent le poste le plus important de l'état de résultat. Ils sont constitués essentiellement de ventes des articles en verres sur le marché local et à l'exportation.

Nous avons considéré que le risque d'erreur ou d'omission en matière de prise en compte et d'évaluation des revenus et des charges s'y rapportant est un point clé de l'audit en raison de l'importance significative de ces éléments dans les états financiers du groupe.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse aux risques identifiés

Dans le cadre de notre audit des comptes, nos travaux ont porté particulièrement sur les éléments suivants :

- L'appréciation du dispositif de contrôle interne mis en place par la société SOTUVER pour la gestion des ventes, la prise en compte et l'évaluation des revenus ;
- L'évaluation de l'environnement informatique compte tenu de la génération et de la prise en compte automatique des revenus en comptabilité ;

- La vérification du respect des prescriptions de la norme comptable NCT 03 relative aux Revenus, applicables en matière de prise en compte et d'évaluation des revenus découlant des ventes de marchandises, ainsi que des conventions comptables de réalisation du revenu et de rattachement des charges aux produits ;
- La réalisation de procédés analytiques sur l'évolution des revenus afin de corroborer les données comptables notamment avec les informations de gestion, les données historiques et l'évolution tarifaire ;
- La réalisation de tests de détail par l'examen d'un échantillon de transactions de vente ;
- La vérification du caractère approprié des informations fournies sur le chiffre d'affaires dans les notes aux états financiers.

5. Rapport de gestion relatif au Groupe

La responsabilité du rapport de gestion relatif au groupe incombe au Conseil d'Administration. Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport de gestion relatif au groupe et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions des articles 266 et 471 du code des sociétés commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion relatif au groupe, et ce, par référence aux états financiers consolidés.

Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion relatif au groupe et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion relatif au groupe semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion relatif au groupe, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

6. Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les Etats Financiers consolidés

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

7. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long

de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les Etats Financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Etats Financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Etats Financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats Financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et tous les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II. Rapport sur les vérifications spécifiques

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 03 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité des systèmes de contrôle interne de la société SOTUVER et de ses filiales.

À ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la Direction et au Conseil d'Administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié de déficiences majeures dans les systèmes de contrôle interne de la société SOTUVER et de ses filiales, susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers consolidés.

Tunis, le 23 Mai 2025

Les commissaires aux comptes

AMC ERNST & YOUNG

Fehmi Laourine

INFIRST AUDITORS

Mohamed Triki